

## Histoire de la philosophie politique

Pierre Manent

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21986>

ISSN : 2431-8698

**Éditeur**

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 2013

Pagination : 481-482

ISSN : 0398-2025

**Référence électronique**

Pierre Manent, « Histoire de la philosophie politique », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2013, mis en ligne le 16 juillet 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21986>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

---

# Histoire de la philosophie politique

Pierre Manent

---

Pierre Manent, *directeur d'études*

## Les puissances politiques de la parole

- DANS ce troisième séminaire consacré aux « puissances politiques de la parole », on a poursuivi l'analyse de la réforme philosophique et littéraire accomplie par Montaigne. On s'est attaché spécialement à la notion de « coutume », qui condense la compréhension montaignienne du monde humain. Aux yeux de Montaigne, l'humanité se distribue en un nombre indéfini de « coutumes », qui sont toutes à peu près également rationnelles. Il est impossible de tirer de l'expérience ou de l'observation de ces coutumes un critère naturel ou rationnel qui permettrait de les ordonner et juger. Dans les termes de la philosophie politique ancienne, il n'y a pas pour Montaigne de « meilleur régime ». Cet assujettissement insurmontable à une coutume « tyrannique » a des conséquences pour l'homme quelconque comme pour le philosophe. Pour le premier, la seule conduite raisonnable est d'obéir à la coutume ou à la loi établie non parce qu'elles seraient justes mais parce qu'elles sont établies. Pour le second, il s'agit toujours, comme pour le philosophe classique, de se libérer de cette tyrannie, mais sans pouvoir désormais accéder à un critère positif, à un ordre objectif des « choses humaines ». Celles-ci sont trop tendres et friables pour que l'on puisse tirer d'elles une règle un peu solide. Tandis que le philosophe grec, parce qu'il trouvait accès à un critère extérieur et supérieur à la cité, revêtait naturellement le rôle ou la fonction du « législateur » – il expliquait comment instituer de meilleures lois ou même comment fonder un « meilleur régime » –, Montaigne se dépouille entièrement devant nous de la robe du législateur, il en abandonne la responsabilité et le prestige, pour gagner sur nous une autorité d'un genre entièrement inédit, pour nouer avec nous une relation d'un genre entièrement inédit.
- En discréditant la recherche du « meilleur régime », Montaigne recommande directement l'obéissance passive à l'ordre établi, mais il encourage indirectement

l'impatience réformatrice de ceux qu'il n'aime pas parce qu'ils « troublent le monde », ceux qui trouvent toujours de bonnes raisons pour vouloir le réformer. Détaché de la coutume qu'il juge inutile d'essayer de corriger, Montaigne se rend libre et nous rend libres pour une amitié nouvelle qui résidera dans une vérité nouvelle, celle que comporte la mise au jour la plus franche possible de la forme individuelle de celui qui écrit. Cette forme ne réside pas dans ses actions – il a décroché de la loi politique –, mais dans une certaine « jouissance » de la « vie ». Sous les pavés de la loi, la plage de la littérature.

---

## INDEX

**Thèmes** : Philosophie et épistémologie